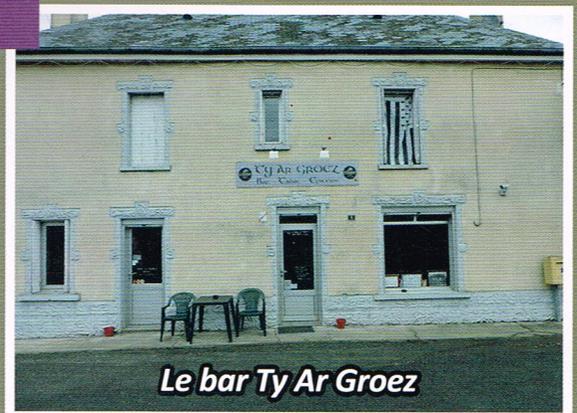


Bulletin municipal



Inauguration de la nouvelle mairie.



Le bar Ty Ar Groez

SOMMAIRE

■ INFORMATIONS MUNICIPALES

Inscription liste électorale	p. 3
Carte d'identité	p. 3
Service National - Recensement	p. 3
Inscription école publique	p. 3
Défibillateur	p. 3
Etat civil	p. 3
Recensement de la commune	p. 4
Comptes-rendus du conseil	p. 4
Budget primitif 2015	p. 7
Autorisations d'urbanisme	p. 9
Inauguration mairie et salles asso.	p. 10
Entretien chemin gourmand	p. 10
Amicale des donneurs du sang	p. 10
Le cimetière	p. 10
Rue du manoir	p. 10

■ VIE LOCALE

L'école publique	p. 11
CCAS	p. 11
Les TAP à l'école	p. 12
Marché de Noël	p. 12
Assistants maternelles	p. 12
RIPAME	p. 13
Bibliothèque	p. 13
Maisons fleuries	p. 14

■ TRAVAUX

Chauffage à l'école et goudronnage de l'accès aux salles associatives	p. 14
Adressage des lieux-dits	p. 14
Aménagement extérieur de la mairie ..	p. 15
Panneaux de signalisation route du Bahac	p. 15
Lôtissement La Regnerais	p. 15
Feux clignotants	p. 15

■ VIE ASSOCIATIVE

ACCA	p. 16
Club de la Gaieté	p. 16
Les amis de Saint-Laurent	p. 16
Association des parents d'élèves	p. 17
Un souffle pour marcher	p. 17
Comité des fêtes	p. 18
UNC-AFN - Opex	p. 18
US Le Crouais	p. 19
Calendrier des fêtes 2017	p. 19

■ INFORMATIONS DIVERSES

Com-Com St-Méen-Montauban	p. 20
Programme Breizh Bocage	p. 20
Transport à la demande	p. 21
Transport scolaire	p. 21
Smictom	p. 21

HISTOIRE DE LA COMMUNE P. 22

ZOOM SUR... UNE PASSION P. 23

EDITORIAL

“ Chers Crouaisiennes et Crouaisiens,

Au seuil de cette nouvelle année qui annonce l'heure des bilans, des bonnes résolutions, des projets et bien sûr des vœux, je me permets de vous souhaiter au nom de la municipalité que je représente, une bonne et heureuse année 2017 pour vous mais aussi pour vos proches. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur, santé et succès.



Avec une gestion saine (-70% de dette par habitant depuis 2000, dette la plus basse du canton), nous avons réussi et poursuivrons les priorités de notre action municipale centrée sur l'éducation, notre cadre de vie, notre environnement et la sécurité.

Tous ces projets peuvent être réalisés grâce à l'action de toute l'équipe municipale qui m'entoure et à l'investissement du personnel.

Je développerai tous ces points lors de la cérémonie des vœux où toute la population est conviée.

Comme tous les ans, elle aura lieu entre Noël et le 1^{er} de l'an soit le **mardi 27 décembre 2016 à 19h à la salle culturelle.**

À cette occasion, les prix du concours des maisons fleuries seront remis.

Bonne lecture à tous.

Armel JALU, Maire de Le Crouais”



Horaires d'ouverture de la Mairie

La mairie est ouverte le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h et fermée le mercredi pendant les vacances scolaires.

Le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h.



Tél. : 02 99 09 68 88 - Email : mairie.lecrouais@wanadoo.fr - Site : www.lecrouais.com

Carte d'identité

Nouvelles modalités pour les demandes de carte d'identité :

Depuis le 1^{er} décembre, les demandes de carte nationale d'identité doivent se faire auprès des mairies équipées de bornes biométriques comme pour les passeports. Pour le secteur de Le Crouais, il est possible de s'adresser soit

à la Mairie de Montauban de Bretagne, Montfort sur Meu ou de Broons.

La pré-demande peut se faire en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone avant de se rendre sur rendez-vous au guichet de la mairie équipée pour y déposer le dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

Service National - Recensement

Tous les Français(es) âgé(e)s de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile (au plus tard à la fin du 3^e mois suivant leur 16^e anniversaire). Se faire recenser permet d'être automatiquement

inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, mais également d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et ainsi de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Inscription école publique

Le code de l'éducation prévoit que « tout enfant doit pouvoir être accueilli à l'âge de trois ans dans une école maternelle ou une classe enfantine le plus près de son domicile si sa famille en fait la demande ». Il convient de préciser qu'il n'y a pas d'obligation d'admission en cours d'année scolaire pour les enfants ayant trois ans après la rentrée. L'inscription à l'école maternelle se fait

à la Mairie et l'admission doit être validée par la Direction de l'école. L'inscription doit se faire au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire. Elle sera enregistrée sur présentation du livret de famille, carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance, d'un justificatif de domicile et d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Défibrillateur

Un défibrillateur est installé à la disposition du public sur le côté gauche de la Salle Culturelle (côté terrain de foot).

Le défibrillateur est un appareil qui permet au cœur, dans certains cas, de reprendre un rythme normal grâce à l'envoi de chocs électriques.

Son utilisation est très simple et sécurisée : pas besoin de formation préalable, l'utilisateur est guidé par des consignes orales et l'appareil analyse automatiquement l'activité du cœur et décide lui-même de l'envoi ou non d'un choc électrique. De ce fait, il sécurise la manipulation et empêche toute prise de décision hasardeuse. Ainsi toute personne peut s'en servir sans risque.

Inscription liste électorale

Vous avez 18 ans ou vous êtes nouvellement domicilié à Le Crouais : pensez à vous inscrire sur les listes électorales à la mairie.

Conditions pour vous inscrire : présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Attention, pour les élections 2017, s'inscrire avant le 31 décembre 2016.

ETAT CIVIL

■ Naissances

Le 11 décembre 2015

> **Eléa CHERO**, 15 rue du Verger

Le 11 février 2016

> **Hugo DARTOIS**, chemin du Clos Poulain

Le 22 février 2016

> **Raphaël PIERRE**, la Ville Mabile

Le 26 février 2016

> **Nathan BESSELIEVRE**, 7 La Poutais

Le 1^{er} mars 2016

> **Mila MARTINS**, 3 rue des Noisetiers

Le 22 mars 2016

> **Lucas THEAUD**, 4 rue du Pommeau

Le 26 mars 2016

> **Linoa BRIARD**, 16 Le Pas de La Lande

Le 16 juin 2016

> **Raphaël LE BAUD**, La Ville Lory

Le 19 juin 2016

> **Alessio RAOUL**, 16 La Poutais

Le 27 juin 2016

> **Elio LESGUER**, le Petit Val

Le 16 août 2016

> **Inès LANGLOIS**, 5 rue de la Friche aux Moines

■ Décès

Le 6 septembre 2016

> **Victor COULON**, 6 rue de la Friche aux Moines

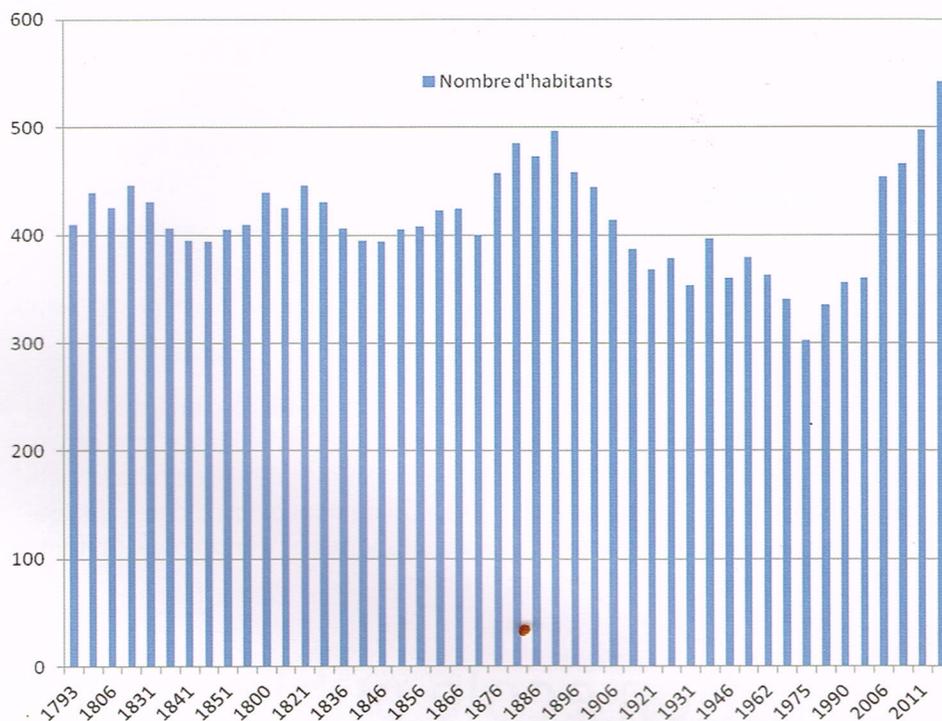
Recensement de la commune



Le recensement s'est déroulé dans notre commune du 21 janvier au 20 février 2016. Il a permis de déterminer la population officielle de la commune.

Selon les résultats issus de la collecte 2016, le nombre d'habitants à Le Crouais est de 558 (les chiffres seront officiels en fin d'année 2016 et consultables sur le site www.insee.fr).

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LE CROUAIS



Comptes-rendus du conseil municipal

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** le rapport n° 2 de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) 2014 présenté en séance du Conseil Communautaire du 13 octobre 2015, sur l'évaluation des charges transférées ou restituées portant sur la fourrière animale, les poteaux incendie, la coopération décentralisée, le syndicat du Meu, les chemins de randonnée, la jeunesse, la voirie St Pern et Irodouer et enfin l'animation lecture.

- **valide** le devis de Ouest Bureau pour un montant de 3725,08 € et celui de Bureau Concept pour un montant de

15798,02 €, dans le cadre de l'acquisition de mobiliers pour la nouvelle mairie.

- **valide** les nouvelles attributions financières au titre de l'IAT au 01.11.2015 pour les agents communaux pour tenir compte des spécificités des emplois et des compétences demandées.

- **valide** dans le cadre du renouvellement du contrat d'assurances des risques statutaires au 01.01.2016, le contrat CN-RACL au taux de 5,75% (3 agents concernés) et le contrat IRCANTEC au taux de 1,10% (2 agents concernés).

- **valide** l'ensemble des travaux complémentaires nécessaires pour finaliser l'aménagement de la nouvelle mairie à savoir : 598,49 € pour l'entreprise SAUVAGE, 2449,03 € pour l'entreprise JEGOUZO et 860 € d'une part et 265,83 €

d'autre part pour l'entreprise JALU CHAUFFAGE, et de prévoir le paiement de ces factures sur le budget investissement de la mairie.

- **décide** d'autoriser l'étude de Maître PINSON & EON, Notaires à Montauban De Bretagne à proposer la vente des lots du lotissement « La Régnerais ».

- **valide** le principe de portage de documents « votre bibliothèque vous livre » et désigne Mme MERCERIE Yolande responsable bibliothèque comme élu référent sur ce nouveau projet, l'autorisation à signer la charte « votre bibliothèque vous livre ».

- **suit** l'avis de la commission communication et valide le devis d'impression couleur du bulletin municipal qui s'établit à 1680,00 € HT pour 300 exemplaires.

SÉANCE DU 7 DECEMBRE 2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **valide** la signature de la nouvelle convention avec l'accueil de loisirs St-Méen-pour-la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018, et valide le budget prévisionnel 2016 qui fixe la participation de la commune à 4 799.27 € pour 2016.

- **approuve** la convention à passer avec ERDF pour l'installation d'un poste de transformation sur la parcelle cadastrée B835 appartenant à la commune de Le Crouais.

- **valide** la nouvelle convention pour 2016 avec le service des archives départementales pour la mise à disposition d'un archiviste sur 3 jours (coût de la journée 167 €) auquel sera ajoutée une indemnité pour frais kilométriques et le coût des fournitures.

- **retient** la proposition de la société JVS-MAIRISTEM de Chalons-en-Champagne qui s'élève à 3085 € HT pour l'acquisition de 3 PC portables avec antivirus, bureautique et frais d'installation inclus.

SÉANCE DU 14 JANVIER 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **valide** d'une part le projet de réfection complète du système de chauffage à l'école pour la prochaine rentrée et d'autre part la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments scolaires (école et 2 salles complémentaires), retient le devis de la société JALU CHAUFFAGE de St-Méen-le-Grand pour les travaux de remplacement du système de chauffage de l'école pour un montant HT tout compris de 32 927 €, retient l'offre de la société MALLET des Champs Géraux pour un montant de travaux de 11 518 € pour la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments scolaires, et décide de présenter une demande d'aide pour

l'obtention d'une subvention au titre de la DETR 2016 pour l'ensemble de ces travaux qui s'élèvent à 44 445 € HT d'une part et de la réserve parlementaire d'autre part.

- **valide** le versement d'une indemnité de 655 € pour l'agent recenseur et de 400 € pour le coordonnateur communal dans le cadre du recensement de la population.

- **retient** le devis de la société TULOUP de La Mézière pour la fourniture des plants d'un montant de 4 386.95 € TTC et la proposition d'aménagement extérieur de la mairie qui sera réalisé bénévolement par les élus.

- **valide** l'offre de JVS One-line pour répondre aux adaptations nécessaires à la dématérialisation de la chaîne comptable d'une part et considérant d'autre part que l'offre permet une mise à disposition de logiciels complémentaires (multi facturations, gestion du cimetière, locations de salles, etc.) et décide d'inscrire en dépenses d'investissement et de fonctionnement au BP 2016 l'intégralité de la dépense soit 4542.24 € TTC en investissement et 596.76 € TTC en fonctionnement.

- **décide** de prendre en charge le coût de l'intervention d'un prestataire pour la destruction de nids de frelons asiatiques sur tout le territoire communal et d'en informer l'organisme FGDON 35 de Rennes afin qu'il puisse ensuite confier la mission à un prestataire habilité.

- **valide** le devis de la SAS Pépinières HUCHET (35370 Gennes-sur-Seiche) pour 582.20 € HT pour la réalisation d'une haie bocagère entre le terrain de foot et le lotissement La Régnerais.

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **retient** l'offre de la société MAGITEX de Pluneret pour l'acquisition de rideaux dans la nouvelle mairie pour un montant de 3 000 € HT.

- **valide** la nouvelle convention passée avec Familles Rurales portant sur la possibilité d'élargir la prise en charge des coûts aux familles de la commune pour le centre aéré le mercredi après-midi.

SÉANCE DU 14 AVRIL 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** à l'unanimité le compte administratif 2015 et déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **décide** d'augmenter les taux d'imposition de l'année 2016 d'un demi-point, ce qui porte la Taxe Habitation à 20.98 %, la Taxe Foncière (Bâti) à 21.04 % et la Taxe Foncière (non bâti) à 50.93 %.

- **valide** l'inscription au budget primitif 2016 de la somme de 212.13 € à l'article 6541 en admission en non valeurs correspondant à l'émission d'un titre de location de salle non réglé considérant que l'ensemble des mesures ont été prises pour le recouvrement de cette somme.

- **valide** la mise à disposition des parcelles B336, 337, 338, 339, 340, 341, 342 d'une surface de 3ha55a85ca au profit d'une part de l'EARL PATTIER-COULON de Montauban De Bretagne et d'autre part de la parcelle B248 d'une surface de 72a40ca au profit de M. VAIDIE Joseph agriculteur à Montauban-de-Bretagne à compter du 30.09.2016, décide que le prix de location de ces terres se fera dans les mêmes conditions de ferme du précédent locataire M. COULON Eugène sur lequel sera appliqué annuellement l'actualisation des fermages établis par les services de la chambre d'agriculture, qu'un contrat de gré à gré sera établi entre l'EARL PATTIER COULON et la commune renouvelable annuellement par tacite reconduction et que le contrat de location des terres de M. VAIDIE (parcelle B248) sera transmis à l'étude PATARD de St-Méen-le-Grand

et annexé au bail qui existe déjà depuis 2010 pour d'autres terres de la commune et sera établi dans les mêmes conditions de prix que précédemment (7qx/ha) actualisé de l'indice annuel des fermages.

- **valide** à l'unanimité la mise en place d'un service d'accueil à l'école le mercredi de 13h à 17h sur la période de septembre à décembre 2016 moyennant une participation forfaitaire de 8 € par enfant et la mise en place d'un service de garderie le mercredi après-midi de 17h à 18h, décide d'autoriser la prise d'un repas froid le mercredi midi fourni par les familles et de prolonger le service au-delà de la période précisée ci-dessus à la condition qu'un nombre suffisant soit présent (en moyenne entre 8 et 10) nécessitant ainsi le maintien du service qui sera géré soit par la commune soit par familles rurales de St-Méen-le-Grand dans le cadre de notre partenariat.

- **valide** la proposition de la société ABELIUM de Pleurtuit pour la mise à disposition d'un logiciel permettant une gestion informatisée de tous les services (garderie, cantine et TAP), le paramétrage des données, la formation et le suivi à l'utilisation des agents chargés de la gestion des services, de l'hébergement pour notamment la sauvegarde des données pour un coût HT de 4 975 €.

- **valide** la proposition de la société QUADRA de Cholet pour l'acquisition pour l'école d'un photocopieur de marque CANON pour un coût de 2 398.80 € TTC avec un contrat de maintenance de 0.0036 € TTC par copie.

- **émet** un avis favorable aux orientations prévues dans le schéma de mutualisation de la communauté de Communes de St Meen – Montauban.

- **décide** d'exonérer la partie du lot N°1 non constructible d'une surface de 305 m² de l'application du régime de la TVA sur les cessions de terrains constructibles.

- **autorise** le Maire Armel JALU et les Adjoints Marie Paule CHERO, Daniel CHICOINE et Gérard GORRE à signer par délégation

du Maire tous les actes de vente des terrains du lotissement « La Régnerais ».

- **valide** la proposition de candidature au poste d'agent polyvalent à l'école de Mme FOINEL Tiphaine pour la gestion de la cantine, de la garderie, de l'encadrement des TAP et de l'entretien des locaux dans le cadre d'un contrat aidé à compter du 18.04.2016 sur un temps de travail rémunéré de 26.80 h pour une période de 6 mois renouvelable une fois.

SÉANCE DU 17 MAI 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** de confier au SDE 35 l'étude détaillée sur l'effacement des réseaux rue des Portes, rue des Courtils, rue de la Friche aux Moines et enfin rue du Garun, qui portera sur l'effacement de réseau électrique, le remplacement des appareillages d'éclairage public et enfin le génie civil du réseau téléphonique.

- **fixe** le prix du ticket enfant à la cantine à 3.40 € et du ticket adulte à 4.15 € pour la rentrée scolaire 2016-2017.

- **fixe** les tarifs de la garderie périscolaire de la façon suivante : de 7h à 8h50 : 2 € ; de 7h30 à 8h50 : 1.50 € ; de 17h à 18h15 : 1.50 € ; de 18h15 à 19h : 1.30 € ; le mercredi de 12h20 à 13h : 1.10 € ; le mercredi de 17h à 18h : 2 €.

- **approuve** la réalisation d'une étude diagnostique et d'un schéma directeur du système d'assainissement collectif et décide de déposer auprès de l'Agence de l'Eau une demande de subvention.

- **approuve** la constitution d'un groupement de commande et l'adhésion à celui-ci ; désigne la Communauté de Communes Saint-Méen - Montauban en tant que coordinateur du groupement ; désigne en tant que « comité de groupement » la Conférence des Maires (constituée des Maires et Maires délégués des 18 communes membres de la Communauté de Communes Saint-Méen - Montauban) et autorise le Maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement l'un des

adjoints délégués, à signer tous les documents relatifs à ce dossier, et notamment la convention du groupement de commande.

- **émet** un avis favorable sur les orientations et sur le programme d'actions du PLH (Programme Local de l'Habitat) arrêté par la Communauté de Communes Saint-Méen - Montauban.

- **émet** une motion de soutien pour le maintien de la trésorerie à Saint-Méen-le-Grand.

- **fixe** le prix de cession de la parcelle non constructible cadastrée B 1142 de 305 m² à 50 € TTC/m².

SÉANCE DU 14 JUIN 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **émet** un avis favorable à la mise en place d'une classe mobile à l'école publique primaire et élémentaire de la commune à partir de la prochaine rentrée dans le cadre du projet de déploiement du « numérique et de l'innovation pédagogique à l'école » transmis par l'académie, décide de déposer auprès de l'académie une demande de subvention relative à ce projet et de solliciter des devis auprès de prestataires sur la base du cahier des charges transmis et contenu dans l'annexe 2 de l'appel à projet adressée par l'académie ; les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération seront inscrits au budget primitif 2016 sous condition d'acceptation de la demande de subvention déposée au titre de ce projet (50% plafond 4 000 €).

- **valide** la demande de participation financière transmise par l'école communale à hauteur de 120 € pour deux sorties pédagogiques prévues d'une part au Mont-St-Michel (cycle 3) et d'autre part à la ferme de St-Ouen-les-Alleux (cycle 1).

- **valide** l'offre du CDG 35 pour une mission d'assistance à la mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP (Régime des Fonctions, des Sujétions,



de l'Expertise et de l'Engagement professionnel instauré par le décret N°2014-513 du 20 mai 2014) sur la base d'un premier volume de travail de 5h soit environ 410 €.

- **sollicite** une aide de 25 € par enfant du Conseil Départemental d'Ille et vilaine dans le cadre de la réforme des Rythmes scolaires.

- **valide** dans le cadre de l'aménagement de la salle associative, les travaux complémentaires suivants : aménagements extérieurs par l'entreprise BINARD de Mauron pour un montant de 1 425 € HT et mise en place d'un accès internet et téléphone par l'entreprise JALU CHAUFFAGE pour un montant de 731,76 € HT.

- **sollicite** une demande de subvention au titre du volet 3 du contrat de territoire thématique acquisitions de livres et multimédias pour l'année 2016.

- **valide** pour la restauration scolaire, les termes de la nouvelle convention avec le prestataire Océane de restauration de Vannes pour 3 ans.

- **décide** du recrutement de Mme VAIDIE Yvette de St-Onen-la-Chapelle en contrat CUI CAE à compter du 31.08.2016 sur

une période d'un an renouvelable 1 fois et sur un temps de travail de 20h annualisé sur l'année scolaire.

- **désigne** Gérard GORRE délégué représentant de l'association ARIC (Association Régionale d'Information aux Collectivités Territoriales).

- **valide** le maintien du taux de 1% de la taxe d'aménagement pour la commune avec exonération des abris de jardins, pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable et reconduit les autres exonérations facultatives prises au préalable par décision du Conseil Municipal en date du 11.10.2011.

Les procès-verbaux des Conseils Municipaux sont consultables dans leur intégralité en mairie.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2016

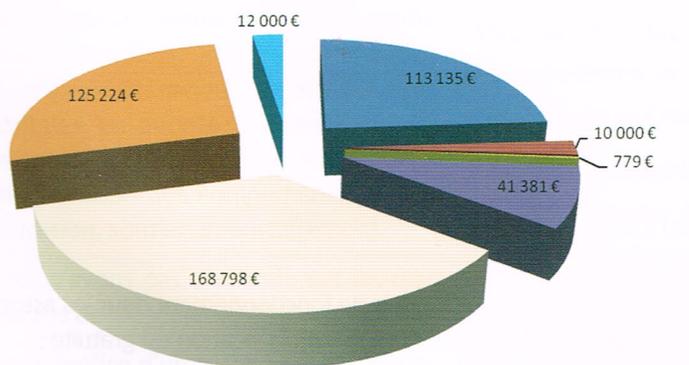
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **émet** un avis favorable au rapport 2015 de la communauté de Communes du pays de St Meen -Montauban.

Budget primitif 2016

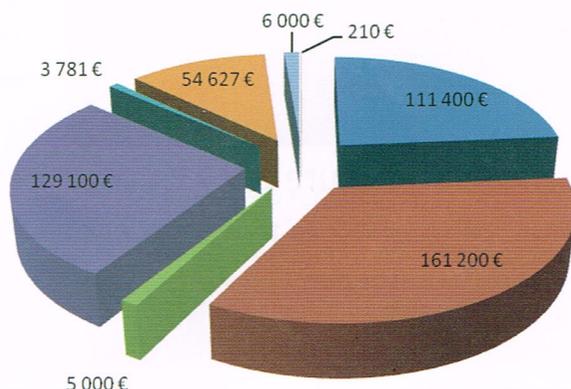
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT : Prévisions

D'où viennent les ressources de la commune ?



- EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTÉS
- OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- IMPÔTS ET TAXES
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES
- ATTÉNUATION DE CHARGES
- PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES
- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Quelles sont nos dépenses courantes ?



- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- DÉPENSES IMPRÉVUES
- OPÉRATIONS DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- CHARGES FINANCIÈRES
- CHARGES DE PERSONNEL
- VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES EXCEPTIONNELLES

Total budget de fonctionnement 2016 : 471 317 €

de l'Expertise et de l'Engagement professionnel instauré par le décret N°2014-513 du 20 mai 2014) sur la base d'un premier volume de travail de 5h soit environ 410 €.

- **sollicite** une aide de 25 € par enfant du Conseil Départemental d'Ille et vilaine dans le cadre de la réforme des Rythmes scolaires.

- **valide** dans le cadre de l'aménagement de la salle associative, les travaux complémentaires suivants : aménagements extérieurs par l'entreprise BINARD de Mauron pour un montant de 1 425 € HT et mise en place d'un accès internet et téléphone par l'entreprise JALU CHAUFFAGE pour un montant de 731,76 € HT.

- **sollicite** une demande de subvention au titre du volet 3 du contrat de territoire thématique acquisitions de livres et multimédias pour l'année 2016.

- **valide** pour la restauration scolaire, les termes de la nouvelle convention avec le prestataire Océane de restauration de Vannes pour 3 ans.

- **décide** du recrutement de Mme VAIDIE Yvette de St-Onen-la-Chapelle en contrat CUI CAE à compter du 31.08.2016 sur

une période d'un an renouvelable 1 fois et sur un temps de travail de 20h annualisé sur l'année scolaire.

- **désigne** Gérard GORRE délégué représentant de l'association ARIC (Association Régionale d'Information aux Collectivités Territoriales).

- **valide** le maintien du taux de 1% de la taxe d'aménagement pour la commune avec exonération des abris de jardins, pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable et reconduit les autres exonérations facultatives prises au préalable par décision du Conseil Municipal en date du 11.10.2011.

Les procès-verbaux des Conseils Municipaux sont consultables dans leur intégralité en mairie.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

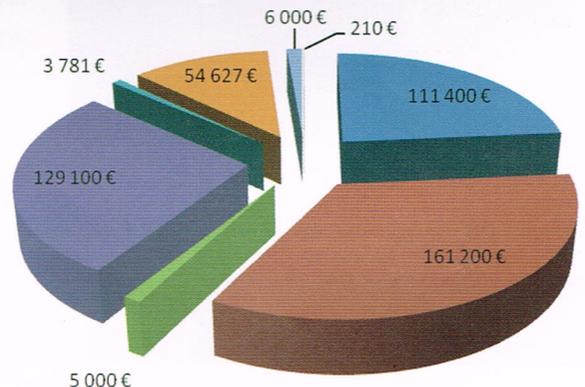
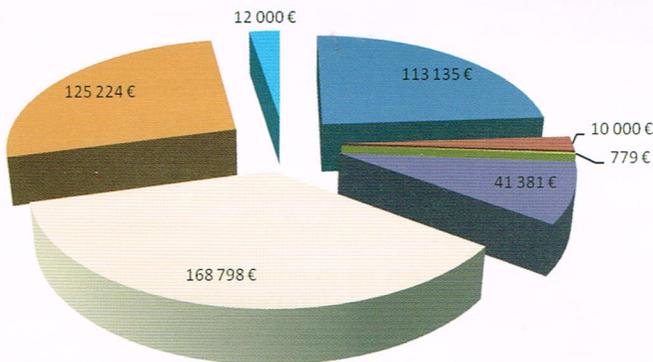
- **émet** un avis favorable au rapport 2015 de la communauté de Communes du pays de St Meen -Montauban.

Budget primitif 2016

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT : Prévisions

D'où viennent les ressources de la commune ?

Quelles sont nos dépenses courantes ?



- EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTÉS
- OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- IMPÔTS ET TAXES
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES
- ATTÉNUATION DE CHARGES
- PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES
- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- DÉPENSES IMPRÉVUES
- OPÉRATIONS DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- CHARGES FINANCIÈRES
- CHARGES DE PERSONNEL
- VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES EXCEPTIONNELLES

Total budget de fonctionnement 2016 : 471 317 €

■ Le budget d'investissement : prévisions - opérations principales

- Projets et études d'aménagement de bourg > 10 000 €
- Ecole : travaux de changement du chauffage, goudronnage cour et mobilier > 57 100 €
- Acquisitions terrains > 153 646 €
- Acquisition nouveau logiciel compta > 4 542 €

■ Budgets annexes

Assainissement collectif

Section fonctionnement > 127 050 €
Section investissement > 104 172 €

SPANC (assainissement non collectif)

Section fonctionnement > 2 882 €

Lotissement "La Régnerais"

Section fonctionnement > 532 950 €

Caisses des Ecoles

Section fonctionnement > 21 931 €

■ Tarifs Cantine

Tarif enfant : prix unitaire 3.40 € soit 34.00 € le carnet de 10.

Tarif adulte : prix unitaire 4.15 € soit 41.50 € le carnet de 10.

Il ne peut être vendu de ticket à l'unité.

Pour des besoins ponctuels merci de vous arranger entre parents.

Vente des tickets de cantine

Le lundi aux heures d'ouverture de la mairie de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

■ Tarifs Garderie

Horaires du matin :

de 7h à 8h50 > 2,00 €
de 7h30 à 8h50 > 1,50 €

Horaires du soir :

de 17h à 18h15 > 1,50 €
de 18h15 à 19h > 1,30 €

Le mercredi :

de 12h30 à 13h > 1,10 €
de 13h à 17h > 8,00 €
de 17h à 18h > 2,00 €

■ Tarifs concessions cimetière et espace cinéraire

Columbarium		Cavurne		dispersion des cendres sans plaque	Concession cimetière	
15 ans	30 ans	15 ans	30 ans		15 ans	30 ans
350 €	700 €	155,50 €	306 €	80 €	75 €	140 €

■ Tarifs salle culturelle

Tarif hiver : du 16 octobre au 14 avril - **Tarif été** : du 15 avril au 15 octobre

2017	Commune	Hors commune	
		Eté	Hiver
Salle	167.91 €	224.18 €	277.74 €
Salle + cuisine	257.47€	313.74 €	370.01 €
Supplément vaisselle (Réservé aux associations de la commune)	55.99 €		
Vin d'honneur (petite salle)	78.34 €	111.92 €	146.41 €
Caution		400.00 €	
Réduction 2 ^e jour		50 %	

Frais de fonctionnement pour les associations quand la location est gratuite :

Pour les belotes ou assimilés > 78.34 €

Pour les repas l'été > 100.84 €
l'hiver > 167.91 €

Assemblée générale entreprise ou divers : tarif idem hors commune.

Tarifs centre aéré de Saint-Méen-le-Grand

Grille de tarification pour l'accueil de loisirs :

Afin de bénéficier des services de l'accueil de loisirs associatif, la famille doit être adhérente à l'association Familles Rurales. Cette adhésion d'un montant de 26 € est valable pour une année.

Tarifs	JOURNÉE	
	Communes signataires	Hors communes
< 579	5,73 €	13,46 €
579 - 750	6,73 €	14,46 €
751 - 1000	7,05 €	14,77 €
1001 - 1500	9,80 €	17,53 €
> 1500	10,98 €	18,70 €
Hors CAF	15,14 €	22,86 €

Tarifs	DEMI-JOURNÉE	
	Communes signataires	Hors communes
< 579	4,30 €	10,09 €
579 - 750	5,05 €	10,84 €
751 - 1000	5,29 €	11,08 €
1001 - 1500	7,35 €	13,15 €
> 1500	8,23 €	14,03 €
Hors CAF	12,39 €	18,19 €

Il convient d'ajouter à ces tarifs le coût du repas : 3,39 €.

ATTENTION : Tarif accueil / garderie : 1 € la séance du matin et 1 € la séance du soir de 17h à 18h et 1 € de 18h à 19h (5 € supplémentaires par ½ heure au-delà de la garderie)

La commune de LE CROUAIS est une commune signataire et participe financièrement au coût de la journée au Centre aéré en fonction du nombre d'enfants qui y participent.

Des suppléments pourront être demandés exceptionnellement à l'occasion d'animations spécifiques, telles que sorties, visites, spectacles...

Contact : 02.23.43.45.30 ou 06.82.76.63.26

Email : centredeloisirs.35290@gmail.com

Autorisations d'urbanisme

Déclarations préalables

ROLLAND Jean Luc, 4 rue de la Friche aux Moines : clôture et pose d'un portail

LAHAYE Eléonore, la Ville Mabile : changement des ouvertures.

MOREL Guillaume, 1 A rue des Courtils : pose d'une clôture et d'un portail

FOURNEL Catherine, 11 rue du Verger : pose d'une pergola.

COULON Eugène, 1 rue des Courtils : ravalement et changement des ouvertures.

BRIARD Mickaël, 16 Le Pas de La Lande : pose d'une clôture et d'un portail.

CHICOINE Daniel, 2 rue Chênes Verts : réalisation d'une clôture.

BESSELIEVRE Jean Claude, 7 La Poutais : création d'une porte et suppression de deux portes.

GIRARD Gwénaël, 5 La Poutais : création d'une piscine.

Permis de construire

GAEC ROSSELIN, Le Lisou : extension d'une stabulation et création d'une fosse.

LETELLIER Damien, rue du Manoir : construction d'une habitation.

PEDRON Denis, rue du Manoir : construction d'une habitation.



FORESTIER Jonathan, La Boscherails : construction d'un garage.

KERLEROUX Jérémy, rue du Manoir : construction d'une habitation.

PILORGET Florent, rue du Manoir : construction d'une habitation.

HAVARD Sébastien, 28 Le Pas de la Lande : construction d'un garage.

REPON Franck, rue du Manoir : construction d'une habitation.

COLOMBEL Christian, 17 le Pas de la Lande : construction d'un carport.

Inauguration mairie et salles associatives

L'inauguration de la mairie et des salles associatives a eu lieu le vendredi 10 juin 2016, en présence de nombreux élus et habitants.

Après la coupe des deux rubans d'inauguration, un vin d'honneur était servi à la salle culturelle. Le conseil municipal tient à remercier Amandine, Antoine, Axelle, Cassandre, Clément, Lucas, Marina, Mathilde et Ronan qui ont activement participé au service.



Entretien chemin gourmand

Le chemin gourmand des deux fontaines a fait l'objet d'un débroussaillage comme l'an dernier avec l'aide des retraités de la commune auxquels la municipalité adresse ses sincères remerciements pour leur participation active pour le plus grand plaisir des promeneurs.

Cette opération risque d'être reconduite l'an prochain en attendant l'inscription de ce chemin dans le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (dossier en cours).

Amicale des donneurs du sang

Lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale des donneurs de sang du canton, Mme Marie PERDRIX, crouaisienne, membre de l'Amicale, a reçu la médaille « Officier du mérite du sang ».



Le cimetière

Concession : la municipalité recense les tombes en état d'abandon qui feront l'objet d'une reprise de concession par la commune conformément aux textes.

Rue du Manoir

Le Conseil Municipal a souhaité nommer la rue qui dessert l'ensemble des terrains du lotissement communal « la Régnerais ».

Une réflexion a été conduite par la commission communication qui a proposé « la rue du Manoir » en référence à l'histoire du manoir situé à proximité qui appartenait au 15^e siècle aux seigneurs de la régnerais.

Ce manoir a d'ailleurs connu différents épisodes mouvementés et sanglants que nous relaterons dans une prochaine édition du bulletin.



L'école publique



À quelques jours des vacances d'automne, les enfants se sont adaptés au rythme de cette nouvelle année scolaire.

Les 69 élèves sont répartis dans trois classes :

Sophie GOMY enseigne en classe de PS, MS, GS où l'effectif est de 26 élèves, **Karen MAUDET**, nouvellement nommée sur l'école, prend en charge les 25 élèves de CP, CE1, CE2, avec Cellia BIENVENU le jeudi,

Laurianne GUIBOUX, l'enseignante des CM1 et CM2, occupe également le poste de directrice depuis cette année après avoir enseigné auparavant dans la circonscription de Montfort sur Meu.

L'équipe pédagogique ne pourrait fonctionner sans la présence et l'implication du personnel municipal : Corinne COMMEUREUC, Katia LECHEVESTRIER, Tiphaine FOINEL, Yvette VAIDIE, et Martine HUET. Ce sont ces personnes qui assurent la fonction d'ATSEM auprès des élèves de maternelle, la gestion des temps d'activités périscolaires, la cantine, la garderie et l'entretien des locaux.

Le projet d'école 2016/2020 a été validé par l'Inspectrice de la Circonscription de Montfort et se compose de deux axes : renforcer l'acquisition des apprentissages fondamentaux et améliorer le climat scolaire. Dans le cadre de ces projets, de nombreuses actions ont été ou vont être mises en place cette année afin de renforcer la coopération entre les élèves ainsi que leur implication dans la vie scolaire et citoyenne.

L'équipe enseignante réfléchit à la mise en place de rencontres sportives trimestrielles, à des décloisonnements entre les classes (arts plastiques, cuisine, bricolage...), à l'intégration progressive de nouvelles activités dans la cour (molki, jeux de société, tableau à craies...) et à des liens avec la municipalité (visite de la mairie, découverte de la ville et de son histoire).

Il a été décidé de faire participer les délégués de classe à des conseils d'élèves



et de former des médiateurs de cour en vue de leur apprendre à appréhender les conflits.

De la moyenne section au CE2 les élèves iront à la piscine de Saint-Meen.

Les trois classes participeront à la 28^e édition des Incorruptibles. Des séances à la bibliothèque municipale seront programmées dans l'année.

Informatisation des services cantine et garderie

À la rentrée de septembre 2016, la gestion de la cantine et de la garderie a été informatisée. Un logiciel spécifique a été acquis par la commune pour un coût de 4 975 € HT.

CCAS

Le samedi 8 octobre, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont reçu les plus de 65 ans pour partager le repas annuel.

70 personnes étaient présentes dans une ambiance conviviale et chaleureuse, en présence des doyennes :

- Bernadette MARTIN, 95 ans,
- Nelly COULON, 87 ans,
- Marie-Jeanne RATZEL, 86 ans.

Toute l'équipe du CCAS tient à remercier Jean-Michel COLIN qui a assuré l'animation de cette journée.



Les Temps d'Activités Péri-scolaires à l'école

Les activités péri-scolaires se déroulent de 15h45 à 16h45 le lundi, mardi et jeudi. La mairie prend en charge les prestations des différents intervenants.

Corinne COMMEUREUC, coordinatrice, rédige les fiches d'inscription, qui sont distribuées aux familles avant chaque période.

Pour accéder aux différentes activités, les parents doivent remplir ce document, car le nombre de places est limité. Actuellement, 80 % des enfants fréquentent les TAP/TAL.

TAL : Temps d'Activité Libre

Les enfants qui ne souhaitent pas participer aux TAP, sont répartis dans différents groupes afin de faire d'autres activités ludiques. Les ATSEMS, Corinne COMMEUREUC, Katia LECHEVESTRIER, Tiphaine FOINEL et Yvette VAIDIE s'efforcent de trouver des idées nouvelles afin que les enfants trouvent



leur centre d'intérêt (construction de maquette, peinture, découverte du yoga etc...). Ils se réunissent avant chaque période pour préparer le contenu des TAL. Nous travaillons avec un thème une journée par semaine. L'idée est partie d'un livre « le loup qui voulait voyager dans le temps ». Avec ce thème, nous allons découvrir les dinosaures, les hommes préhistoriques, l'antiquité, le Moyen-Age, les temps modernes et l'époque contemporaine. Nous allons également cette année à la bibliothèque.



TAP : Temps d'Activité Péri-scolaire

Certains enfants pratiquent du sport avec Emmanuel POL animateur à l'Office des Sports de St-Méen-le-Grand. Les sports se déroulent sur le terrain de foot ou, à défaut quand le temps ne le permet pas, dans la salle culturelle. L'atelier Théâtre animé par Anita GUILLAUMEL a lieu dans la salle culturelle. Elle interviendra deux périodes cette année (1^{re} et 3^e période).

Ce « travail » permet aux enfants de faire une initiation à l'expression théâtrale.



En septembre/octobre 2016, un nouvel atelier voit le jour, celui de la Ludomus, qui permet aux enfants de s'adonner aux joies de divers jeux de société qu'ils ne connaissent pas forcément. Cet atelier est animé par Isabelle MOBUCHON.

L'Atelier de Marine propose du travail manuel tous cycles confondus, tout au long de l'année. Différents supports sont utilisés, parfois neufs, souvent recyclés afin de recréer d'autres objets utiles.

Après une première année de mise en place, beaucoup d'enfants ont trouvé leur équilibre dans les différents domaines proposés. Nous proposons aux parents de venir voir les travaux effectués tout au long de l'année lors de la kermesse dans la salle associative.



Marché de Noël



Pour le 6^e marché de Noël qui aura lieu le 16 décembre 2016 de 16h à 21h, dans la salle polyvalente et à l'extérieur, venez nombreux pour trouver des idées cadeaux et déco parmi nos nombreux exposants. Vous trouverez également des produits gastronomiques et locaux.

N'oubliez pas la visite du père Noël. Sur place buvette et galettes saucisses.

Assistants maternelles

Nous vous communiquons les coordonnées des assistantes maternelles exerçant sur notre commune. Il vous appartient de prendre contact avec elles afin de connaître leur disponibilité.

Mme Danielle BOUETARD

Les Champs - Tél. : 02.99.09.55.47 ou 06.50.40.23.76. Agréée pour 3 enfants.

Mme Laurence FAULCON

26 rue du Manoir - Tél. : 02.56.18.91.49 ou 06.88.29.57.74. Agréée pour 4 enfants. Lôtissement La Régnerais.

Mme Laurence GLOTIN

16 rue des Courtils
Tél. : 02.99.09.48.67 ou 06.42.00.43.44.
Agréée pour 3 enfants

Mme Rachel TOUANEL

3 rue des Portes - Tél. : 02.99.09.60.95 - 06.01.42.87.42. Agréée pour 4 enfants

Pour toutes informations complémentaires, consulter www.assistantsmaternels35.fr.

RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants)



Relais Intercommunal
Parents - Assistants Maternels - Enfants

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) du Secteur de Saint-Méen-le-Grand est un service gratuit qui s'adresse aux familles, assistants maternels, garde à domicile et aux jeunes enfants du pays de Saint-Méen-le-Grand.

Les espaces-jeux sont des lieux d'éveil pour les jeunes enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte. Sur la



commune de Le Crouais, ces activités se passent le mercredi matin, une fois tous les 15 jours dans la salle associative.

Cette année, les propositions s'articuleront autour d'un livre par trimestre.

Une animatrice est présente pour encadrer la matinée et proposer des activités d'éveil favorisant l'épanouissement et le développement des jeunes enfants comme la peinture, le collage, la motricité, les jeux d'imitation, les jeux d'encastrement ou de transvasement... 15 enfants peuvent être accueillis sur chaque espace-jeu, il reste encore des places sur Le Crouais.

Pour contacter le relais : 09.62.12.87.40 ou ripame.stmeen@orange.fr

Le RIPAME est aussi une source de documentation autour de la petite enfance. Il organise des conférences, des soirées débats ou des ateliers à thèmes.

Bibliothèque

L'équipe de bénévoles continue de vous accueillir trois fois par semaine :

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le mercredi de 16h à 18h
- le samedi de 10h30 à 12h30.

Une fois par mois, un atelier bébés lecteurs est animé par la Communauté de Communes à 10h (entièrement gratuit) pour les enfants de 0 à 3 ans,

Le 3^e mercredi du mois, l'heure du conte est animée par la Communauté



de Communes, pour les enfants de 4 à 8 ans à partir de 16h.

Depuis la rentrée scolaire les enfants viennent de 15h45 à 16h45 durant l'heure des TAP et parfois le mercredi après-midi pendant la garderie.

L'école de notre commune va également planifier une visite de la bibliothèque par cycle. Les enfants seront accueillis par Catherine qui saura très bien s'adapter aux différentes tranches d'âges, à leurs attentes et celle des institutrices.

Animations 2016

- le 17/02/2016 carnaval, jeu de l'oie géant et lectures,
- le 6/04/2016 animation de Pâques et atelier lecture,
- le 21/12/2016 lecture et animation sur le thème de Noël.



Nous avons à votre disposition des livres lus (CD) et vous rappelons la possibilité du portage à domicile de livres pour les personnes à mobilité réduite.

Ici tout est « GRATUIT » : le prêt des livres, l'accès à internet, la consultation sur place des derniers périodiques, la réservation des livres : il suffit pour cela de vous inscrire.

Envie de nous rejoindre, de tenir des permanences téléphonez à la mairie au 02.99.09.68.88 ou à Yolande au 06.32.36.14.98. « Bonne lecture à tous »

Maisons fleuries

Le mardi 2 août 2016, le jury pour le concours local des maisons fleuries composé de Bernard DEFAIN de St Onen, Noël GALBOIS de St Maugan, Joseph VERGER de Quédillac, Jean-Yves RAMARE, Roger MESNAGE et Gérard GORRE, a visité l'ensemble des habitations de la commune et a délibéré comme suit :

- 1^{er} prix > M. et Mme Roger MESNAGE
- 2^e prix > M. et Mme Léon FAUCHOUX
- 3^e prix > M. Jean Claude MARTIN
- 4^e prix > M. et Mme Claude TOUANEL
- 5^e prix > M. et Mme Yvon BOURRIEN

Hors concours local : M. et Mme Maurice PIEDERRIERE

Par ordre alphabétique :

- BIZETTE Alphonse > Les Mollières
- COULON Nelly > La Chesnaie
- DEFFAINS René > Bel Air
- FAUCHOUX Louis > Les Champs
- GORRE Gérard > la Ville Neuve
- HARDOUIN Charles > La Bodinais
- MASSARD Léone > Les Mollières
- OLIVE Armel > La Ville Mauny
- PERDRIX Marie > 8 rue des Portes
- PERROT François > La Ville Collet
- PINAULT Alain > La Bodinais
- RATZEL Marie Jeanne > La Boscherais
- ROSSELIN Alain > Le Lisou
- ROSSIGNOL André > Le Pas de La lande
- TERRA Odette > 3 rue du Verger



Bons d'achats :

- CHOUAN Rémy > Le Pas de la Lande
- GLOTIN Patrick > 7 rue du Verger
- HERVE François > 8 rue du Verger
- LABBE Anne > La Poutais
- LEMOINE André > La Régnerais
- LESGUER Michel > Le Petit Val
- LUCAS Gilbert > 4 lotissement des Cerisiers
- ROSSIGNOL Michel > La Chesnaie
- TERRA Christiane > 7 rue des Courtils
- TOSTIVINT Loïc > 4 rue des Chênes Verts

*La remise des lots se fera à la soirée des vœux le mardi 27 décembre 2016 à 19h.
Félicitations à tous les lauréats.*

Travaux

Chauffage à l'école et goudronnage de l'accès aux salles associatives

La chaudière de l'école commençait à montrer quelques dysfonctionnements du fait de son ancienneté. La commission travaux a donc décidé d'étudier le remplacement de cet équipement.

Après étude du dossier, la décision s'est portée sur le changement complet du mode de chauffage par la pose de deux pompes à chaleur, le changement des tuyauteries et de la plupart des radiateurs. Les travaux ont été



réalisés pendant les vacances scolaires.

Le projet total se chiffre à 32 927 € HT. Il a été subventionné à 40% au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Parallèlement à ces travaux et depuis la mise en service des salles associatives, il était devenu nécessaire de finaliser l'accès de ces aménagements. La cour autour des salles associatives a donc été entièrement goudronnée. La commune a également bénéficié d'une aide de la DETR de 40% sur le montant HT de ces travaux (11 518 € HT).

Dans le cadre de ces réalisations, la commune a également obtenu une aide de la réserve parlementaire à hauteur de 15000€, soit 33 % du montant HT des travaux.

Adressage des lieux-dits en campagne



La municipalité a décidé de finaliser l'adressage de l'ensemble des villages de la commune.

Jean-Yves RAMARE, employé communal, est passé remettre les numéros aux habitations concernées.

Cette mesure demandée par les services postaux et fiscaux facilitera surtout l'accès des secours.

Aménagement extérieur de la mairie

Afin de limiter au maximum les frais de main d'œuvre et les coûts en général de cet aménagement de bourg non prévu à l'origine du projet, les élus ont décidé d'acheter d'une part l'ensemble des matériaux et des arbres et arbustes chez un fournisseur et d'autre part avec l'aide de bénévoles de se rendre disponible sur 2 jours pour la réalisation de toutes les plantations.

Cet aménagement réalisé au moindre coût valorise entièrement le bâtiment de la mairie.

Le Maire remercie l'ensemble des conseillers



et des bénévoles qui ont participé à ces travaux d'aménagement.

Coût des arbres et arbustes : 2 643.81 €.

Coût des fournitures et matériaux : 1 923.14 €.

Mise en place de panneaux de signalisation route du Bahac

La commune a été informée par plusieurs riverains de la difficulté de circulation sur la route du Bahac du fait du non-respect des limitations de vitesse (présence importante d'enfants).

La commune a donc décidé de prendre rapidement des mesures pour sécuriser les lieux. L'acquisition de panneaux de signalisation adaptés permet d'attirer l'attention des conducteurs.

Un arrêté a été pris pour la mise en place d'un stop rue du Stade.

Coût de l'opération 896.92 € HT.



Lôtissement La Regnerais

Les lots N°1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12 et 15 sont vendus

Il reste des lots pour tout renseignement s'adresser en mairie 02.99.09.68.88, prix de vente 59,40 € TTC/m².



Mise en place de feux clignotants

Dans le cadre des travaux « sécurité des personnes et des déplacements », ont été installés :

- Deux feux clignotants près de l'abri bus, rue des Courtils. coût de l'opération : 7 144 € HT.
- Un ralentisseur rue de la Friche aux Moines : coût de l'opération : 4 105 € HT.

La commune a bénéficié d'une aide au titre des amendes de police d'un montant de 7197 € (1 847 € pour l'abri bus et 5 350 € pour l'ensemble des ralentisseurs installés sur la commune).



ACCA – Association de chasse agréée

Président : Léon FAUCHOUX

La saison de chasse a débuté le 18 septembre cette année. Chasseurs et chiens étaient au rendez-vous. Quoi de plus intéressant pour un chasseur que de voir ses chiens travailler à la recherche du gibier. La potée de février et le ball-trap fin août sont tou-

jours appréciés par le public. Merci aux participants et aux bénévoles. Des battues sont organisées durant la saison pour la destruction des nuisibles.

Prenons date pour la potée mi-février 2017 et le ball-trap fin août.



Club de la Gaieté

Président : Robert OGER – 02 99 09 64 01

Tout au long de l'année, diverses activités ont eu lieu : concours de belote, concours de palets, couscous.

Le Club de la Gaieté organise également un voyage d'une journée. Cette année il a eu lieu dans le golfe du Morbihan avec la visite en bateau des îles. Après une jolie promenade en mer et un bon repas au restaurant Le Tour-

billon, nous avons pris la direction de Carnac pour un circuit Mégalithique, Locmariaquer, la Trinité sur Mer, St Philibert. Arrêt à Ste Anne d'Auray, visite de la basilique, de la salle du trésor et la galerie des statues et du parc.

Cette très belle journée ensoleillée s'est passée dans la bonne humeur.

Merci aux organisateurs et à tous ceux qui étaient présents à ce voyage.



Les amis de Saint-Laurent

Présidente : Yolande MESNAGE - 02 99 09 59 28

L'association a organisé un concours de belote le 8 mars qui a fait passer un agréable après midi d'hiver aux participants.

Nous remercions les bénévoles qui nous aident à maintenir l'église propre et accueillante, surtout lors des obsèques où le temps est limité. Nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés

Le Père GENDROT malgré son grand âge assure toujours la plupart de nos cérémonies. Merci à lui.

Les enfants intéressés peuvent suivre la catéchèse à la paroisse de St-Méen-le-Grand. Pour plus de renseignements s'adresser au presbytère aux heures de permanence soit le mardi matin et le vendredi matin.



Ayons une pensée pour Alice HUET qui nous a quittés cette année et qui a été membre de l'association pendant de nombreuses années.

Association des parents d'élèves

L'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves s'est déroulée le 14 octobre 2016 dans le calme et la bonne humeur en présence de quelques parents d'élèves, des représentants de la municipalité, de la directrice et des institutrices de l'école.

Les différents projets pour cette nouvelle année ont été abordés, notamment les ventes de calendriers, sapins, pâtisseries et brioches ainsi que les plus grosses festivités telles que le spectacle de Noël offert aux élèves et leur famille avec tombola le 18/12/2016, le repas

de l'école la fameuse « Tartiflette » le 11/03/2017 et la fête de l'école avec spectacle des élèves le 25/06/2017.

Composition du bureau voté à l'Assemblée Générale du 14 octobre 2016 :

Présidente : Sylvie ODIE

Vice-Présidente : Sandra LE PAGE

Trésorière : Stéphanie LORAND

Trésorier Adjoint : Stéphanie PERON

Secrétaire : Chrystèle LEROY

Secrétaire Adjointe : Véronique HENRY

Membres : Florence CHAUVIN - Laetitia CHEVALIER – Jonathan FORESTIER – Jacky LIVERNEAU - Stéphane MERCERIE - Manolita PERCHEREL - Jérôme RENAULT - Nadège VILLAIS.



Un souffle pour marcher

Notre association a pour but d'apporter une aide financière à tout jeune handicapé de moins de 30 ans après étude du dossier et en fonction des moyens de l'Association. Cette aide est attribuée en priorité aux jeunes de Le Crouais. Une aide qui peut contribuer à l'amélioration des équipements, loisirs, éducation, soutien et encadrement.

club de l'Amitié et les jeux traditionnels de Montfort sur Meu, la pétanque de Saint-Méen-le-Grand et le comité des fêtes de Le Crouais).

Lors de l'Assemblée Générale du 8 janvier 2016, la composition du bureau a changé :

Présidente : Christine TRUTIN

Vice-Président : Rémy CHOUAN

Trésorière : Marie-France TOUPE

Trésorière adjointe : Françoise ROLLAND

Secrétaire : Véronique JALU

Secrétaire adjointe : Sandrine LECOMTE

Membres : Aurélie BOTREL – Marie-Aimée GUILLEUX - Jocelyne LEBRETON - Camille LEVREL - Marie-Annick MASSARD - Yolande MESNAGE.



Dates à retenir :

- Participation au Téléthon de Saint-Méen-le-Grand - Le Crouais - Saint Onen-la-Chapelle.
- Assemblée générale le vendredi 20 janvier 2017 à 19h.
- Couscous le samedi 25 février 2017 dans la salle Théodore Botrel de Saint-Méen-le-Grand animée par la chanteuse Anne Loara.

Nous n'avons pas d'adhésion et les ressources de l'Association proviennent :

- du bénéfice d'un repas annuel « Couscous » préparé par des bénévoles avec le prêt de la salle Théodore Botrel par la commune de Saint-Méen-le-Grand,

- des subventions des communes de Le Crouais et de Montauban de Bretagne,

- de dons des bienfaiteurs et d'Associations (groupe théâtral de Quidillac les Roseaux de la Rance, la pétanque, le

Comité des fêtes

Suite à l'Assemblée Générale du 20 mars 2016, les membres du comité sont les suivants :

Président : Stéphane BOURRIEN

Vice-président : Daniel CHICOINE

Secrétaire : Gérard GORRE

Trésorier : Christophe ESSIRARD

Trésorier adjoint : Barnabé GILLOUAYE

Malgré un manque de bénévoles, le comité des fêtes a décidé de continuer à organiser une fête communale au mois de juin ainsi qu'un repas annuel au mois de novembre.

Les bénévoles qui aident à la mise en place des guirlandes des fêtes de fin d'année bénéficient de l'assurance du comité ainsi que les personnes organisatrices de la fête des classes.

Le comité des fêtes participe également au marché de Noël de la commune.

Cette année, environ 80 personnes ont assisté à la fête communale du 12 juin dont une trentaine à la randonnée appréciée des marcheurs.



Nous espérons recruter de nouvelles personnes afin de pérenniser notre association.

UNC-AFN - Opex

Président des AFN Soldats de France et Opex : René DEFFAINS
tél. : 02.99.09.50.48.

Secrétaire : François HERVE

Trésorier : Raymond BEAUDOIN

Le 8 mai 2016, les anciens combattants de Quédillac et de Le Crouais se sont réunis devant le monument aux morts de Le Crouais en présence de la fanfare de

Quédillac, de la chorale des bruyères de St-Méen et des amis de St-Laurent. Les enfants de l'école publique sont venus chanter la marseillaise accompagnés de leurs parents.

La sortie de cette année s'est déroulée le 18 Juin 2016 à l'île d'YEU sous le soleil. Après une traversée en bateau un peu houleuse, visite libre le matin, repas au

restaurant puis découverte de l'île en autocar l'après-midi. Le retour s'est fait sur une mer beaucoup plus calme

Pour clôturer l'année 2016, un repas composé de choucroute de la mer ou jambon à l'os a été organisé le 29 octobre 2016 et s'est déroulé dans la bonne ambiance.



US Le Crouais

Le club compte au total 51 Licenciés dont :

- 34 Licenciés Seniors.
- 5 Licenciés Dirigeants / Dirigeante (1).
- 12 Licenciés des catégories U7 à U17 en entente avec L'Union Sportive Saint-Méen / Saint-Onen.

L'équipe première évolue en D3 et l'équipe B en D5. Les résultats sont pour le moment de bonne augure pour les Seniors A alors que l'équipe B connaît un peu plus de difficultés. Mais le principal est que la bonne ambiance ainsi que la convivialité reconnue du club soient toujours au rendez-vous. L'entente des catégories jeunes avec l'USSMSO se passe très bien.



À noter :

- 13 mai 2017 : 40 ans du club
- 1^{er} juillet 2017 : Cochon grillé

Contact :

Kylian TOUANEL : 06 83 95 42 15.
Théo GLOTIN : 06 42 16 44 08.

Calendrier des fêtes 2017

Dates	Activités	Organisateurs
20 janvier	Assemblée générale	Un souffle pour marcher
29 janvier	Galette des Rois	US Le Crouais
18 février	La potée	ACCA
25 février	Repas à St-Méen-le-Grand	Un souffle pour marcher
1 ^{er} mars	Concours de belote	Club de la Gaieté
11 mars	Repas	APE
7 mai	Commémoration	AFN
13 mai	40 ans du Club + AG	US Le Crouais
31 mai	Palet (terrain + salle)	Club de la Gaieté
11 juin	Fête communale	Comité des Fêtes
17 juin	Sortie AFN	AFN
25 juin	Fête de l'école	APE
1 ^{er} juillet	Cochon grillé	US Le Crouais
26-27 août	Ball-trap	ACCA
16 septembre	Repas des classes*	Comité des Fêtes
7 octobre	Repas des personnes âgées	CCAS
8 octobre	Repas des familles	Un souffle pour marcher
25 octobre	Concours de belote	Club de la Gaieté
28 octobre	Repas	AFN
18 novembre	Poule au riz	Comité des fêtes
12 novembre	Commémoration	AFN à Quédillac
6 décembre	Assemblée générale + bûche	Club de la Gaieté
15 décembre	Marché de Noël à 16h	
16 décembre	Repas de fin d'année	Club de la Gaieté
17 décembre	Arbre de Noël	APE

* A noter que le repas des classes se déroulera dorénavant le 3^e samedi de septembre.

Com-Com St-Méen - Montauban, la mise en œuvre d'une politique de l'habitat forte afin de renforcer l'équilibre du territoire

Les élus de la communauté de communes Saint-Méen - Montauban travaillent à l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).

Un projet ambitieux avec plusieurs objectifs d'importances majeures. La mise en place de ce PLH d'une durée de 6 ans a pour objectif « d'organiser l'attractivité du territoire » et de « répondre aux besoins de la population en termes de logements ». Cet outil se décompose en 3 grands axes et la grande majorité des actions sera accompagnée d'aides financières.

■ Organiser l'attractivité de toutes les communes du territoire

a. Revitalisation des centres bourgs et lutte contre la vacance (inciter à la remise sur le marché de logements inoccupés).

1. Soutien technique et financier aux communes pour la mise en place de projets de renouvellement urbain.

2. Aides pour la rénovation de l'habitat ancien pour améliorer l'attractivité des centres bourgs.

b. Soutenir la réhabilitation du parc privé et public de logements.

1. Appui à la réalisation de diagnostic technique avant travaux.

2. Aide à la rénovation de l'habitat avec la mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)* (ex : travaux d'économie d'énergie, accessibilité...).

c. Diversifier l'offre d'habitat.

1. Aide à l'accession à la propriété pour les primo-accédants.

2. Soutien à la création de logements locatifs à loyers modérés.

3. Prise en compte du

développement durable dans les nouvelles opérations d'aménagement.

■ Conforter les pôles du territoire (St-Méen et Montauban)

a. Montauban : travailler la diversité de l'offre de logements.

b. Saint-Méen : engager une opération de renouvellement urbain.

■ Répondre à des besoins plus spécifiques

a. Développer une offre de logements de location courte durée (ex : saisonniers...)

b. Répondre aux besoins liés au vieillissement.

c. Répondre aux besoins des populations en situation d'urgence.

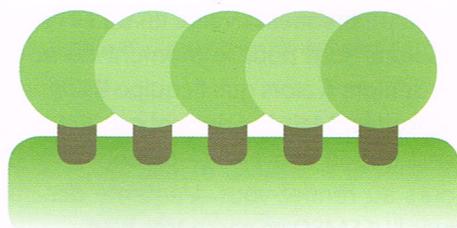
Pour l'ensemble de ces actions, la communauté de communes va investir près de 4.8 millions d'€ (montant estimé) pour les 6 ans. Les actions de rénovation de l'habitat généreront une enveloppe de travaux conséquente pour l'artisanat local.

Conformément au calendrier prévisionnel, le conseil communautaire a approuvé le projet de PLH et ses actions le 10 mai dernier. Ce projet est actuellement soumis à l'avis des 18 communes qui composent le territoire. Ensuite, il sera envoyé aux services de l'Etat pour validation.

La mise en œuvre effective du Programme Local de l'Habitat est prévue en janvier 2017.

Pour tout renseignement, contactez Marie-Aude Massicot, chargée de mission habitat au 02 99 06 54 92.

Programme Breizh Bocage 2015/2020



Le programme Breizh Bocage aujourd'hui porté par le bassin versant du Meu !

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu est porteur du programme de plantation de haies bocagères Breizh Bocage. Ce programme a pour objectif la création et la restauration de haies bocagères à plat ou sur talus (avec la mise en place de plants forestiers et de paillage biodégradable) dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau et de reconnexion du maillage bocager.

Le projet est financé par l'Europe, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, les Départements 35 et 22. La part restante est prise en charge par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu.

Ce programme est basé sur le volontariat.

Agriculteurs et propriétaires fonciers peuvent en bénéficier. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu au 02.99.09.25.47, un technicien vous rendra visite pour établir avec vous le projet de plantation. Les haies bocagères présentent de nombreux bénéfices à travers leurs rôles de brise-vent pour la culture, de protection pour les animaux, de diminution du ruissellement de surface, d'augmentation de l'infiltration de l'eau, de diminution de l'érosion des sols et enfin de refuge pour la biodiversité et les auxiliaires de culture.



Transport à la demande

Le TàD est un service de proximité proposé par la communauté de communes qui permet aux habitants qui ont des difficultés de déplacement d'être mobiles.

Les personnes sont prises à leur domicile ou à un point d'arrêt (prédéfini) et déposées auprès d'équipements non marchands du territoire (établissements médicaux, arrêts de transport en commun, gare, mairies, associations d'aide à l'insertion, pharmacies...). Le service ne dessert pas les grandes surfaces ou les commerces de proximité tels que les boulangeries, les superettes...

Le TàD s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, aux personnes en situation de handicap, aux personnes en recherche d'emploi et aux jeunes en insertion.

Pour utiliser ce service, il faut **devenir adhérent**, et obtenir une carte de



transport auprès de la Communauté de communes Saint-Méen - Montauban (l'adhésion est gratuite). Le TàD fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

Une fois l'inscription réalisée, les trajets sont à réserver au minimum la veille pour le lendemain. Les tickets de transport, 2.50 € ou 1.00 € l'unité en fonction du public concerné, sont en vente directement auprès du conducteur qui viendra vous chercher.

Contact : Marie-Aude Massicot 02 99 06 54 92

Transport scolaire

Le transport scolaire est une compétence du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, la sécurité des enfants pris en charge par le département est un enjeu majeur pour notre collectivité.

C'est pourquoi celui-ci a pris la décision de rendre obligatoire depuis septembre 2016 le port d'une chasuble rétro réfléchissante sur les chemins piétons du domicile jusqu'à la montée dans le car le matin et de la descente du car au domicile le soir. En effet chaque année en France des accidents sont à déplorer en raison du manque de visibilité des élèves aux abords des rues et des routes.

Le non respect de ces règles entraînerait des sanctions conformément à l'article 21 du règlement des transports. Cette décision s'applique également dans le cadre des sorties scolaires afin de sensibiliser les enfants aux dangers de la route.

Smictom



Le comité syndical du SMICTOM réuni le 6 octobre 2016 a validé pour cinq ans le passage hebdomadaire du ramassage

des déchets non recyclables. Aucune offre pour un passage tous les 15 jours n'étant présentée dans le cadre de l'ap-

pel d'offre, les élus de Le Crouais se sont abstenus.

Horaires et jours d'ouverture des déchetteries les plus proches :

	CAULNES Le clos devant les pouriaux 02 96 88 72 06	MONTAUBAN ZA La Gautrais 02 99 06 39 48	LE LOSCOUËT La Gautrais 02 96 25 23 02	GAËL Point Clos 02 99 07 71 47
Lundi	8h30-12h / 13h30-18h	8h30-12h30 / 14h-18h	-	8h30-12h / 13h30-18h
Mardi	-	14h-18h	8h30-12h / 13h30-18h	-
Mercredi	-	8h30-12h30 / 14h-18h	-	8h30-12h / 13h30-18h
Jeudi	8h30-12h / 13h30-18h	-	8h30-12h / 13h30-18h	-
Vendredi	-	8h30-12h30 / 14h-18h	-	-
Samedi	8h30-12h30 / 13h30-17h30	9h-12h30 - 13h30-17h	8h30-12h30 / 13h30-17h30	8h30-12h30 / 13h30-17h30

Commerce de Le Crouais

(recherches effectuées par Gérard Gorré)

Embrassement total du commerce : Le 10 juin 1936, un incendie s'est déclaré au café, tabac, épicerie, mercerie tenu par les époux Beaugendre. Au moment de l'incendie, ils se trouvaient chez Mathurin Touanel, la ferme d'en face, où ils tuaient le cochon. C'est leur fils Yves, 11 ans, qui donna l'alerte car il faisait du vélo avec le fils de l'instituteur M. Reux. Il eut juste le temps de monter dans le grenier récupérer son costume de communion avant d'assister à l'embrassement total du bâtiment. Il regarda la scène assis sur le mur du cimetière. Les seaux des habitants se relayaient depuis la fontaine mais sans arriver à ralentir la propagation des flammes. Sur place les pompiers de Saint-Méen ne pouvaient que protéger les maisons voisines des familles Boussin et Carret. Ils prenaient l'eau dans le lavoir municipal. Le bâtiment fut finalement détruit. L'incendie resta inexplicable. L'enquête de gendarmerie de Rennes fut arrêtée en 1939, suite à la déclaration de la guerre.

Reprise de l'activité au Prieuré : La famille Beaugendre fut relogée par les héritiers de l'abbé Fresnel dans le bâtiment face au cimetière qui servait également de mairie. Le commerce continua grâce à un local mis à disposition au Prieuré par la famille Coulon en attendant la fin des travaux de sa future maison qui est le commerce d'aujourd'hui. Le transporteur petites distances Le Corre de Saint-Méen (cousin des époux Beaugendre) ravitailla le commerce.



Ty Ar Groez, qui veut dire maison du Crouais, 5 rue des Courtils.

Aménagement locaux actuels : En avril 1937 à Pâques, le commerce emménagea dans ses nouveaux locaux. Au bon accueil proposait café, cidre, épicerie, mercerie.

> **En octobre 1946**, le commerce fut revendu à Henri Delatouche qui le céda à la famille Hamon, mère et filles, pour devenir l'auberge du cerf blanc dans lequel on pouvait apporter son repas.

> **En 1971**, Gilberte Martin prit le commerce pendant 10 ans. Ensuite sa belle fille Marie aidée de son mari Gilbert poursuivit l'activité pendant 23 ans.

> **Le 16 juin 2004**, Marylène et Christophe ont pris possession des lieux jusqu'à la fin avril 2016 sous l'appellation L'entre Deux.

Reprise du commerce : Hervé Pannetier a repris le bar, tabac, épicerie, jeu sous l'enseigne Ty Ar Groez qui veut dire la maison du Crouais en Breton. Il a réalisé quelques

travaux. Pour donner plus de lumière, il a abattu la cloison et a refait des peintures.

> **Il propose** des retransmissions de match de football notamment les matchs de l'équipe de France et certains matchs à la carte en fonction des demandes.

> **Il assure** toujours les différents services de proximité comme le dépôt de pain, le journal Ouest-France, l'Hebdomadaire d'Armor, un peu d'épicerie, l'activité bar, le point relais Crédit Mutuel.

> **Au fil des semaines**, il propose des concerts, des jeux, du snacking, des produits locaux, des fléchettes, du palet, du billard, des jeux de cartes.

Hervé est barman depuis 25 ans. Il a travaillé dans des pubs, des discothèques, des bars à Nantes, Le Mans, en Irlande. Il a la culture whisky. Il proposera des dégustations.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 8h-14h
Mercredi : 8h-14h et 16h-20h
Jeudi : 8h-14h et 16h-20h
Vendredi : 8h-14h et 17h-23h
Samedi : 8h-14h et 17h-23h
Dimanche : 8h-14h et 18h-23h



Zoom sur une passion

Passion... LE CYCLOTOURISME : Le Sport au Féminin



« Toutes à Strasbourg ».

Les cyclotes de Saint-Méen-le-Grand sont parties de Rennes le samedi 28 mai ou le dimanche 29 mai pour parcourir environ 900 km sous des pluies diluviennes. Les routes étaient devenues des rivières. Elles ont pédalé avec de l'eau au niveau des mollets sans incident grave. Les patins de freins étaient changés pratiquement tous les soirs. Nous ne pouvons qu'être admiratifs devant cet exploit sportif en raison des conditions météorologiques déplorables.

Marie-Thérèse, retraitée dynamique, a participé à « Toutes à Strasbourg ». Elle est partie de Provins (à l'Est de Paris) et a parcouru environ 500 km pour rejoindre Strasbourg. Elle a traversé la Champagne Ardennes, la Lorraine, le bas Rhin et l'Alsace.

Quelques chiffres donnés lors du départ :

- Dénivellé total en partant de Rennes : 6917 m, nombre de kilomètres : 889 ;

- Dénivellé total en partant de Provins : 3601 m, nombre de kilomètres : 456 ;

Ce kilométrage a été modifié en raison des inondations. Certaines routes étaient coupées et elles ont dû prendre les déviations mises en place.

Une centaine de Brétiliennes ont rejoint le samedi 4 juin, 2500 féminines européennes. Le dimanche 5 juin 5000 féminines ont défilé sous le soleil. Elles ont pu admirer le Parlement Européen, la cathédrale, traverser le Rhin et faire un petit tour en Allemagne. Ce rassemblement féminin s'est terminé par un pique-nique géant dans la bonne humeur et la convivialité..

« Semaine Fédérale »

Marie-Thérèse accompagnée de Dédé a participé également à la semaine fédérale à Dijon la première semaine d'août. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine dans l'Orne à Mortagne au Perche du 30 juillet au 6 août 2017.

Le cyclotourisme permet le développement du tourisme vert. C'est un sport très bon pour la santé. Si les côtes vous font peur, vous pouvez essayer le vélo électrique.

**BRAVO À TOUTES
CES FEMININES.**



Cette rubrique est la vôtre, n'hésitez pas à communiquer vos passions ou exploits sportifs à la commission communication.

La classe 6



Les écrits concernant le prochain bulletin municipal sont à adresser aux membres de la commission information avant le 1^{er} septembre 2017 dernier délai.

Journal d'informations gratuit distribué à tous les foyers de la commune.

RÉDACTION - DIFFUSION :
Mairie de Le Crouais

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
M. Armel JALU, Maire

RESPONSABLE : M. Gérard GORRE,
Adjoint en collaboration avec Mme Odile JAGU

ASSISTÉE DE LA COMMISSION
INFORMATION - COMMUNICATION :
Mesdames Marie-Paule CHERO,
Annie CHOUAN, Marie-Annick
HERVE, Jocelyne LEBRETON,
Séverine LUCAS, Yolande
MERCERIE, Sylvette SERVANT

*Nous avons le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux
le mardi 27 décembre à 19h précises,
à la salle d'activités culturelles.*

*Nous serions très honorés de votre
présence et vous en remercions par avance.*

Le Conseil Municipal

